Vos questions / nos réponses

Convocation police pour résultat sanguins

Par Profil supprimé Postée le 07/12/2010 16:29

> Bonjour,
> Merci pour votre réponse.
> Je suis convoqué demain au commissariat pour le résultat des tests sanguins et pour être a nouveau entendu.
> Mon directeur souhaite venir avec moi en as t'il le droit.

Mise en ligne le 08/12/2010

Bonjour.

Comme nous vous l'avons indiqué dans notre réponse précédente, le motif précis de votre infraction n'a pas à être communiqué à votre employeur. Ce dernier n'a donc pas à s'imposer lors de votre convocation au commissariat de ce jour.
Cependant, il pourrait être amené à se rendre auprès des services de police afin de reprendre possession du véhicule de la société, et uniquement à ce titre.

Cordialement.
